Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260320-2026_024-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : VENDREDI 20 MARS 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 16 mars 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents : Marina LE MOAL, Maire
Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT, Olivier DESRIAC, Catherine REHEL, Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX, Frédéric GASREL, Tiphaine MEHEUST, Dominique BRIAND, Marc PRIOL, Stéphanie YVERGNIAUX, Adrien BOUDET, Gaëtane PICQUET, Fabien CHOLET, Marie-Noeëlle DESRONDIERS, Jérémy TANGUY, Emeline JAN, Thierry DEBUIRE et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux

Etaient absents

Pouvoirs

Secrétaire de séance : Gaëtane PICQUET

ASSEMBLEE	N° DE L'ACTE : 2026-024
Objet : Election des adjoints	

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2,

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un et la liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

Après un appel de candidature, la liste de candidats est la suivante :

- Madame Marylène BERHAULT
- Monsieur Jean-Yves NOGUES
- Madame Patricia BOUGAULT
- Monsieur Olivier DESRIAC
- Madame Catherine REHEL

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour du scrutin :

Nombre de bulletins : 23

Nombre de suffrages déclarés nul : 0

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260320-2026_024-DE

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

La liste Marylène BERHAULT a obtenu 23 voix.

La liste Marylène BERHAULT ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- Madame Marylène BERHAULT, 1ère adjointe au Maire
- Monsieur Jean-Yves NOGUES, 2ème adjoint au Maire
- Madame Patricia BOUGAULT, 3ème adjointe au Maire
- Monsieur Olivier DESRIAC, 4ème adjoint au Maire
- Madame Catherine REHEL, 5ème adjoint au Maire

Fait à Caulnes le 21 mars 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

